



Extrait du registre des décisions

Décision n°D2023/3882

DECLASSEMENT - RESIDENCE LES FOUGERES - 62B RUE DES RAVENNES - BONDUES

Vu les articles L6143-1 et L6143-7 du Code de la Santé publique ;

Vu l'article L2111-1 et L2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'article R421-5 du Code de justice administrative ;

Vu la décision de désaffectation en date du 17/08/2022 ;

Vu l'avis favorable du Directoire en date du 09/05/2023 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de surveillance en date du 22/06/2023 ;

Le Directeur du Centre Hospitalier de Tourcoing

DECIDE

- Du déclassement du domaine public du terrain, Résidence Les Fougères sis 62B rue des Ravennes à Bondues, en vue de la vente.

La présente décision peut être contestée par voie de recours contentieux, exercé auprès du tribunal administratif de Lille ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Tourcoing, le 19 octobre 2023

Le Directeur,

V. KAUFFMANN